



Crassier, le 26 mai 2015

À TOUS LES HABITANTS DE CRASSIER

Comme vous le savez, la suppression de la station d'épuration va permettre l'agrandissement et la modernisation de l'aire de récupération communale appelée plus communément « déchetterie ».

Afin d'entreprendre les travaux de manière efficace, il a été décidé de fermer la déchetterie pour une durée de 4 mois, soit du 1^{er} juin au 30 septembre 2015.

La commune de La Rippe a accepté de nous prêter leurs installations, ce dont nous la remercions vivement.

La déchetterie de la Rippe sera réservée aux habitants de Crassier deux après-midi par semaine, c'est-à-dire :

Le mercredi de 15h00 à 20h00 précises
et
Le samedi de 13h30 à 18h00 précises

Les autres heures d'ouverture sont réservées exclusivement aux habitants de La Rippe.

Notre règlement sur les déchets reste valable et nous prions d'ores et déjà les utilisateurs crassiérans qui seront accueillis par les employés communaux de Crassier, de respecter les horaires et les consignes de tri.

La Municipalité reconnaît les désagréments de ce changement (éloignement, diminution des heures d'ouverture, etc...), mais rappelle qu'il s'agit d'une solution provisoire qui nous permettra d'apprécier une nouvelle déchetterie spacieuse et fonctionnelle dès la fin de l'été.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous présentons nos salutations les meilleures.



N'oubliez pas de vous munir de votre macaron!

LA MUNICIPALITÉ

Au verso: un plan d'accès à la déchetterie de La Rippe. En vous priant de bien vouloir respecter l'itinéraire indiqué.